

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2026

Convocations du 16 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Puiseux-le-Hauberger, dûment convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno CALEIRO, Maire.

Présents :

Mesdames et Messieurs CALEIRO Bruno, LEBRUNET Véronique, PELCA Philippe, CALEIRO Valérie, NERI Francis, RAFFRAY Hélène, PERIGOIS Alex, GONFIER JEROLON Tracy, BLANCHON-CHEMIR Jérémie, MACHET FOURRÉ Sandrine, MENUGE Yvan, PEZZOLI Delphine, DE JESUS LOMOS Gabriel, PISON Brigitte, MEUNIER Bernard.

Absents excusés : Néant

Absents : Néant

Secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur BLANCHON-CHEMIR Jérémie est désigné secrétaire de séance.

Ouverture de la séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h32 et constate que le quorum est atteint.

Délibérations

1. Installation du Conseil municipal

Le Conseil municipal est installé après appel des membres.
Le doyen d'âge prend la présidence pour procéder à l'élection du Maire.

2. Élection du Maire

Monsieur Bruno CALEIRO est candidat. Aucun autre candidat ne se manifeste.

Résultat : élu à l'unanimité (15 voix pour).

3. Fixation du nombre d'adjoints

Le nombre d'adjoints est fixé à quatre.

Résultat : adopté à l'unanimité (15 voix pour).

4. Élection des adjoints

Sont élus adjoints au Maire :

- Madame LEBRUNET Véronique
- Monsieur PELCA Philippe
- Madame PISON Brigitte
- Madame CALEIRO Valérie

Délégations confiées par Monsieur Le Maire aux adjoints

- **Madame LEBRUNET Véronique** : chargée des affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires, ainsi que de l'entretien des bâtiments publics.
- **Monsieur PELCA Philippe** : chargé du suivi des grands projets communaux et de la gestion des dossiers afférents.
- **Madame PISON Brigitte** : chargée du suivi des actions d'animation, de l'accompagnement des aînés et des jeunes, du suivi administratif des procédures et de l'archivage, ainsi que des relations avec les bénévoles.
- **Madame CALEIRO Valérie** : chargée de l'organisation des fêtes et cérémonies, ainsi que des relations avec les associations.

Résultat : élus à l'unanimité (15 voix pour).

5. Indemnité de fonction du Maire

Fixée à 44,30 %, soit 1 820,96 € brut.

Résultat : adopté à l'unanimité (15 voix pour).

6. Indemnités de fonction des adjoints

Fixées à 11,77 %, soit 483,91 € brut.

Résultat : adopté à l'unanimité (15 voix pour).

7. Marchés publics – délégation au Maire

Le Conseil municipal délègue au Maire la signature des marchés publics dans les limites réglementaires.

Résultat : adopté à l'unanimité (15 voix pour).

8. Délégations au Maire

Le Conseil municipal accorde les délégations prévues par la loi au Maire.

Résultat : adopté à l'unanimité (15 voix pour).

9. Délégations aux adjoints

Le Conseil municipal accorde des délégations aux adjoints.

Résultat : adopté à l'unanimité (15 voix pour).

10. Commission de sécurité interne

Création de la commission.

Résultat : adopté à l'unanimité (15 voix pour).

11. Commission de l'environnement

Création de la commission.

Résultat : adopté à l'unanimité (15 voix pour).

12. Commission des travaux et du PLU

Création de la commission.

Résultat : adopté à l'unanimité (15 voix pour).

13. Commission des finances

Création de la commission.

Résultat : adopté à l'unanimité (15 voix pour).

14. Commission affaires scolaires, périscolaire et restauration

Création et nomination des membres.

Résultat : adopté à l'unanimité (15 voix pour).

15. Commission vie associative et comité des fêtes

Création de la commission.

Résultat : adopté à l'unanimité (15 voix pour).

16. Commission communication

Création de la commission.

Résultat : adopté à l'unanimité (15 voix pour).

17. Commission d'appel d'offres

Désignation des membres titulaires et suppléants.

Résultat : adopté à l'unanimité (15 voix pour).

18. Communauté de communes Thelloise

Titulaire : Bruno CALEIRO

Suppléant : Jérémie BLANCHON-CHEMIR

Résultat : adopté à l'unanimité (15 voix pour).

19. Syndicat d'énergie de l'Oise (SE60)

Titulaire : Bruno CALEIRO

Suppléante : Tracy Jerolon

Résultat : adopté à l'unanimité (15 voix pour).

20. Syndicat des eaux (SEPT)

Titulaire : Bruno CALEIRO, DE JESUS LOMOS Gabriel

Suppléant : PISON Brigitte, LEBRUNET Véronique

Création de la commission.

Résultat : adopté à l'unanimité (15 voix pour).

21. ADICO

Titulaire : Bruno CALEIRO

Suppléant : RAFFRAY Hélène

Résultat : adopté à l'unanimité (15 voix pour).

22. SMAS

Titulaire : Bruno CALEIRO

Suppléant : Delphine PEZZOLI

Résultat : adopté à l'unanimité (15 voix pour).

23. Frais de déplacement des élus

Prise en charge conformément à la réglementation.

Résultat : adopté à l'unanimité (15 voix pour).

24. Correspondants institutionnels

Désignation des correspondants :

- Madame LEBRUNET Véronique
- Monsieur PELCA Philippe
- Madame PISON Brigitte
- Madame CALEIRO Valérie

Résultat : adopté à l'unanimité (15 voix pour).

25. Plan de formation des élus

Validation du plan de formation.

Résultat : adopté à l'unanimité (15 voix pour).

26. Frais de représentation du Maire

Fixés à 500 € par an.

Résultat : adopté à l'unanimité (15 voix pour).

Clôture de la séance

La séance est levée à 20h33.

Signatures

Le secrétaire de séance
BLANCHON-CHEMIR Jérémie



Le Maire
Bruno CALEIRO

